

# Bibliographie

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **BookReview**

Zeitschrift: **Revue économique et sociale : bulletin de la Société d'Etudes Economiques et Sociales**

Band (Jahr): **5 (1947)**

Heft 4

PDF erstellt am: **09.08.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# Bibliographie

## La participation des salariés aux responsabilités de l'entrepreneur<sup>1</sup>

La collection Magna, dont nous avons récemment analysé deux ouvrages consacrés aux problèmes des salaires, vient de publier une étude très approfondie sur la participation des salaires à la gestion de l'entreprise. Relevons tout d'abord l'actualité du problème. On se rend de plus en plus compte que la réforme économique, souhaitée par la grande majorité des individus, a plus de chance de réussir si elle se fait tout d'abord sur le plan de l'entreprise. Lorsque l'harmonie y sera réalisée, les problèmes de structure générale pourront être plus facilement abordés et résolus. Mais tant qu'un accord ne sera pas intervenu dans le cadre des entreprises entre le capital et le travail, l'équilibre tant souhaité aura un caractère provisoire et instable. Du reste, on conçoit mal une réforme des principes sur lesquels se fonde la vie économique actuelle sans avoir préalablement trouvé et appliqué une formule qui met fin aux conflits majeurs divisant trop souvent encore employeurs et employés.

Certains exemples récents de l'étranger semblent prouver que les diverses formes d'étatisation qui avaient été recommandées par de larges milieux n'ont pas assuré la paix sociale si intensément désirée, probablement parce qu'elles n'ont donné satisfaction ni au capital, ni au travail.

Au nombre des réformes projetées, la participation des salariés aux responsabilités de l'entrepreneur rallie un grand nombre de suffrages parce qu'elle se propose de réduire peu à peu, jusqu'à sa suppression, l'antagonisme qui existe entre les agents qui apportent le capital et ceux qui louent leurs services.

C'est à M. Yves Mainguy, directeur adjoint de l'Institut de science économique appliquée — secondé par M. Max Principale, collaborateur permanent de l'I. S. E. A. — que revient le mérite d'avoir élaboré et rédigé l'ouvrage en question qui se divise en quatre chapitres, à savoir : l'analyse fonctionnelle de l'entreprise capitaliste, la participation aux responsabilités sociales et techniques, la participation aux responsabilités commerciales et financières, la participation aux résultats d'exploitation.

La diversité des entreprises est telle que la participation revêtira nécessairement des formes très différentes selon l'exploitation considérée. Toutefois, au lieu de s'attarder à cette diversité, il est possible de mettre en lumière une certaine permanence dans les fonctions fondamentales des entreprises. Cet essai est l'objet du premier chapitre de l'étude de M. Mainguy qui définit

---

<sup>1</sup> MAINGUY YVES et PRINCIPALE MAX : *La participation des salariés aux responsabilités de l'entrepreneur*. Collection Magna. Publication de l'Institut de science économique appliquée. Paris 1947, 218 pages.

la fonction de l'entreprise et qui dégage l'harmonie nécessaire entre les finalités de chaque organe et la finalité de l'ensemble. Il y a trois ordres de finalités : des finalités économiques, des finalités techniques et des finalités humaines indépendantes les unes des autres, mais qui doivent s'adapter actuellement en vue d'une modification progressive de structure sans rupture d'équilibre.

Cette première partie théorique est confrontée avec la réalité concrète par l'étude de l'organisation interne et du fonctionnement des services de trois types d'entreprises : une entreprise industrielle de grandes dimensions, une entreprise commerciale de même importance et une entreprise industrielle de moyennes dimensions.

Le deuxième chapitre est consacré à la participation aux responsabilités sociales et techniques, celles-ci ne pouvant être dissociées vu leur interdépendance. Cette collaboration dans le travail et dans le partage des responsabilités n'est possible que si chacun croit à la valeur de l'apport des autres partenaires et veut travailler dans la même ligne que ceux-ci à l'édification d'une œuvre dont tous acceptent la discipline comme loi générale de leur travail. Aujourd'hui, ce principe de participation est admis dans presque tous les milieux et l'on en reconnaît les avantages incontestables. Le comité d'entreprise a gagné sa place de haute lutte. Il est devenu un organe de participation, qui n'est plus discuté.

En abordant le troisième chapitre qui porte sur la participation aux responsabilités commerciales et financières, le lecteur se trouve au cœur du problème, parce que l'acte de commerce est le but même de l'exploitation. Les fonctions commerciales et financières relèvent directement des finalités économiques. Nous rejoignons ici la grande préoccupation du « contrôle ouvrier ».

Pour saisir toute la complexité de la question, il est nécessaire de rappeler que les responsabilités commerciales sont étroitement liées aux responsabilités financières et qu'elles engendrent, les unes et les autres, les responsabilités de gouvernement. Celui qui gère le capital de l'entreprise la gouverne, tant le facteur capital est majeur. Mais si le travailleur est soumis aux lois du capital, il ne saurait y être asservi.

Sur le plan du contrôle, il ne peut être question que de moyens de participation : on est en pleine découverte, le terrain est à peine défriché ; il n'existe pas encore d'organes. Toutefois, cela n'empêche pas M. Mainguy de faire une étude très poussée du problème et d'analyser systématiquement les fonctions du conseil d'administration, la situation de l'actionnaire et du salarié, de ce dernier à l'égard de l'administrateur. Dans une structure à participation, le conseil d'administration aura une forme évoluée, puisque les délégués ouvriers s'assièront autour du tapis vert. Enfin, en conclusion de ce chapitre, le lecteur y trouvera la description des principales expériences de participation déjà tentées en France, que ce soit sous la forme de coopération de production, de société anonyme à participation ouvrière, d'actionnariat syndical.

Le dernier chapitre est consacré à la participation aux résultats d'exploitation, qui a derrière elle tout un passé fait d'idées généreuses, de victoires et d'échecs. Là, les finalités humaines rejoignent les finalités économiques, puisque le travail qui aspire à une participation aux résultats d'exploitation

tend à devenir propriétaire d'une partie du capital de l'entreprise à un titre quelconque et de façons diverses.

Dans sa conclusion, M. Mainguy précise comment la promotion ouvrière peut s'effectuer selon trois lignes distinctes, mais non incompatibles : la ligne technique, la ligne hiérarchique, la ligne économique. La participation ouvrière aura nécessairement pour effet de provoquer et de développer la perméabilité entre les groupements, à atténuer les oppositions de classes, à harmoniser les rapports des individus.

J. G.

### **Bibliographie suisse de statistique et d'économie politique 1945-1946<sup>1</sup>**

L'économiste qui se propose de faire un travail scientifique ne saurait se passer de documentation, car s'il prétend faire œuvre originale et durable, il n'a pas le droit d'ignorer ou de négliger ce que ses devanciers ont fait dans le même domaine. L'accumulation de la documentation est ainsi l'une des premières tâches qui s'impose à lui.

S'il est superflu de relever avec plus de détails l'intérêt incontestable de la documentation, il peut être extrêmement utile de savoir où la trouver, où diriger ses recherches dans le labyrinthe des bibliothèques. Dans le domaine économique en particulier, la production est d'une écrasante fertilité, le nombre des revues et des périodiques qui traitent des problèmes relatifs à l'argent, à la production, à la distribution et à la consommation est très élevé. La classification systématique des ouvrages et des articles est un travail parfois fastidieux, ardu, exigeant des qualités d'ordre, de clarté, d'opiniâtreté ; travail souvent décourageant et désintéressé et pourtant combien précieux.

A ce propos, nous nous plaisons à signaler le dernier volume bibliographique de statistique et d'économie politique préparé par le Bureau fédéral de statistique sous la compétente direction de M. le Dr Kern. Cette bibliographie comprend l'ensemble des publications parues en Suisse, un choix géographique des publications étrangères, des articles de revues et ouvrages privés et officiels ayant paru une seule fois ou irrégulièrement, des imprimés de caractère scientifique relatifs à l'économie politique et à la statistique. Il n'est pas dans notre intention d'en donner la structure détaillée conçue avec autant de rigueur que de clarté, et qui applique la classification décimale internationale. Au nombre des grandes divisions, il y a lieu de relever l'économie politique et sociale, ayant comme subdivisions : généralités, travail, employeurs et employés, finances privées, propriété (point de vue économique), coopération, société coopérative, mutualité, socialisme, finances politiques, douane, protection et libre échange, production, situation économique, mouvement des affaires, répartition, conservation, consommation des richesses. Une autre division fondamentale est celle du commerce. Communication qui comprend les sections : commerce en général, commerce intérieur, commerce extérieur, postes.

<sup>1</sup> *Bibliographie suisse de statistique et d'économie politique 1945-1946* 9<sup>e</sup> année. Editeurs : Société suisse de statistique et d'économie politique.

Une troisième classification se rapporte spécialement à la technique du commerce et des transports, soit l'organisation des bureaux, les transports, la science comptable et l'organisation commerciale et industrielle.

Enfin, un index alphabétique, renfermant outre les noms des auteurs, ceux des traducteurs et des illustrateurs, permet de retrouver facilement les articles ou les ouvrages dont on connaît l'auteur, mais pas le titre exact.

Relevons encore que les pages ne sont imprimées que d'un côté ; ainsi le lecteur pourra découper les renseignements bibliographiques particulièrement utiles et les classer à son gré. Cette publication mériterait une large diffusion car elle est un instrument de travail d'une extraordinaire richesse. C'est non seulement la source la plus complète dont nous disposons, mais elle est destinée à épargner un temps précieux à celui qui est appelé à faire des recherches bibliographiques.

J. G.

### Le revenu national, son calcul et sa signification<sup>1</sup>

Précédé d'un avant-propos très laudatif de M. Robert Marjolin, commissaire général adjoint du Plan de modernisation et d'équipement, cet ouvrage vise à mettre au point une méthode de calcul du revenu national et de son emploi, permettant d'obtenir pour la France des renseignements comparables à ceux qui sont établis dans un grand nombre d'autres pays.

La constitution d'un faisceau de statistiques, le rassemblement d'éléments d'appréciation comparatifs et leur présentation dans des publications officielles scrupuleusement éditées, sont actuellement l'une des études les plus fondamentales pour la conduite des affaires économiques et financières des nations. L'établissement et la mise à jour constante des tableaux de base sur la valeur de la production nationale, sur les revenus distribués et sur leur emploi sont devenus tout à fait indispensables à une administration éclairée : politique fiscale, volume des dépenses publiques, politique des prix, montant des investissements, nature des contrôles à créer ou à maintenir, etc.

Ces estimations officielles, semi-officielles et parfois privées ont rendu de très grands services aux Etats-Unis, où dès longtemps elles sont en vigueur, notamment pour le bureau du budget, l'« Office of War mobilisation and reconstruction », et pour des organismes privés tels que la « National Planning Association ». L'Angleterre a utilisé les données très complètes qu'elle possède pour l'introduction d'une politique appropriée de l'Etat, le « full employment » des énergies humaines disponibles dans le pays. La Suède, les Pays-Bas, la Suisse ont leurs organisations propres, déjà très au point, tandis que les méthodes en vigueur en U. R. S. S. ne nous sont pas connues.

L'appréciation d'une longue série des chiffres du produit national et de ses parties composantes permet de dégager la courbe, le « trend » du produit national brut lui-même et des facteurs qui le déterminent, dont l'évolution

---

<sup>1</sup> *Le Revenu national* (Publications de l'Institut de science économique appliquée. Directeur : FRANÇOIS FERROUX). Presses universitaires de France, 1947. 310 pages.

peut ainsi être observée avec une très grande utilité. Une telle comparaison décèlera les variations de la production agricole découlant de la guerre, les modifications structurales dans les méthodes de la production ou l'évolution dans une direction marquée de l'activité nationale.

L'utilisation technique des évaluations du revenu national et des données de la comptabilité sociale rejoint la politique économique quantitative. La France se doit d'utiliser ces procédés pour apprécier correctement les conditions de sa reconstruction économique.

F. Y.

### Une enquête belge : Economie libre ou dirigée ? <sup>1</sup>

On sait que les méthodes de sondage de l'opinion sont actuellement utilisées sur une large échelle dans la plupart des pays. En Suisse, elles sont encore du domaine strictement commercial. On a fait valoir au sujet de l'utilisation généralisée de cette technique un certain nombre d'arguments négatifs. Cependant les services que pourrait rendre un institut de sondage de l'opinion doté des moyens nécessaires à une action régulière sont illustrés par une publication récente de l'Institut universitaire d'information sociale et économique de Bruxelles, que dirige le professeur Jacquemyns. Celui-ci, en effet, vient de procéder à une enquête sur la question si importante de la forme à donner à l'économie.

La première question posée était : Selon vous, en matière économique (industrie, commerce, agriculture, banques, etc.), l'Etat *a)* doit-il s'abstenir de toute intervention autre que la répression des abus ? *b)* doit-il inscrire à son programme la question de l'orientation générale à donner à l'économie en vue de réaliser le bien commun ? *c)* doit-il aller plus loin et imposer à l'économie des mesures obligatoires ? *d)* doit-il aller plus loin encore et se charger de la gestion des entreprises de certains secteurs économiques ?

Les résultats furent les suivants : *a)* s'abstenir de toute intervention, 25,9 % ; *b)* orientation générale, 27,9 % ; *c)* mesures obligatoires, 10 % ; *d)* gestion d'entreprises, 23,4 % ; sans opinion, 12,8 %.

Ces résultats montrent que les partisans du libéralisme pur sont encore assez nombreux, mais ne représentent malgré tout que le quart de la population. Il semble bien que la tendance générale, conforme d'ailleurs à ce que l'on pouvait prévoir, est d'autoriser l'Etat à une certaine ingérence dans la vie économique, tout en limitant ses interventions à l'essentiel.

Une seconde question permettait d'approfondir l'étude du côté proprement social du problème examiné : Etes-vous partisan de l'institution d'organismes officiels chargés d'examiner les conflits collectifs d'intérêts (lock-out, grèves) entre employeurs et travailleurs ?

Réponses : oui, 66,5 % ; non, 15 % ; pas d'opinion, 18,5 %.

<sup>1</sup> Institut universitaire d'information sociale et économique, Bruxelles : *Economie libre ou dirigée?* Un sondage d'opinion publique présenté par G. JACQUEMYS, professeur à l'Université de Bruxelles. Bruxelles 1947.

Les catégories sociales qui donnent le plus fort pourcentage en faveur de la liberté économique donnent aussi les plus forts pourcentages en faveur de l'intervention efficace d'organismes officiels et demandent pour ces organismes le plus de pouvoir de décision.

L'étude des réponses réparties par classe sociale, par région, par lieu d'habitation permet d'obtenir une image exacte des réactions de chaque couche de la société.

On voit bien par là à quel point l'activité d'un Institut de sondage de l'opinion peut être importante, en dehors même de tout problème politique.

M. G.

### Kontenrahmen für Gewerbebetriebe<sup>1</sup>

Forte de 223.000 membres, répartis en plus de 3200 sections et sous-sections, l'Union suisse des arts et métiers veille à la sauvegarde des intérêts des classes moyennes du bâtiment, de l'alimentation, de l'habillement, des arts graphiques, de la restauration, des industries travaillant pour le marché interne, etc. Elle s'occupe de l'élaboration des contrats de travail, de la politique des prix et des salaires, de la législation fiscale, économique et sociale, de la lutte contre la concurrence déloyale et de la formation professionnelle. Elle attache une importance toute spéciale à la vulgarisation des méthodes modernes d'organisation commerciale. C'est à elle que l'on doit le plan comptable pour le commerce de détail — paru en 1945 — qui a servi de base au présent « *Plan comptable* » pour les entreprises des arts et métiers, qui intéresse tout spécialement les exploitations mixtes, dans lesquelles la vente des marchandises va de pair avec la livraison des commandes exécutées en atelier.

La vogue dont jouissent, depuis une quinzaine d'années, les plans comptables se justifie par la simplification, la clarté et l'unification qu'ils apportent dans la tenue des livres ; ils facilitent l'établissement de prix de revint exacts et — dans le but final d'améliorer leur rendement — permettent de comparer les entreprises de la même branche.

L'USAM a eu la main particulièrement heureuse en faisant appel au Dr Käfer, professeur à l'Université de Zurich et auteur d'ouvrages réputés relatifs à la comptabilité industrielle. Son plan comptable artisanal a été établi en collaboration avec une commission de théoriciens et de praticiens, ce qui en consolidera le succès. Ce plan s'appuie sur les prescriptions du C. O. révisé en matière de comptabilité (Compte d'exploitation annuel) et renferme toutes les qualités d'extensibilité et d'adaptation que lui confère la classification décimale des comptes. Il ne constitue pas un système universel, mais un type que les diverses associations professionnelles sont invitées à modeler au gré des exigences techniques de chaque branche. La souplesse du plan

<sup>1</sup> Dr K. Käfer : *Kontenrahmen für Gewerbebetriebe*. Première publication de la commission d'organisation commerciale et de statistique de l'Union suisse des arts et métiers, 108 pages in 8° et 2 annexes. Ed. Paul Haupt, Berne, mai 1947.

artisanal ressort du vaste tableau synoptique, englobant 26 pages, et répartissant les entreprises en quatre degrés, suivant leur étendue.

Au premier degré — une vingtaine de comptes généraux suffisent — se trouvent les petites exploitations auxquelles on ne saurait imposer une comptabilité double. Ici, le patron consacre le plus clair de son temps à son activité manuelle et artistique. Afin de lui permettre d'établir le compte d'exploitation annuel requis par la loi, le plan suggère la tenue d'un livre de caisse à colonnes dans lequel seules les recettes et dépenses sont enregistrées et classées chronologiquement. Ces opérations sont groupées mensuellement et la comptabilité complète n'est établie qu'en fin d'exercice, à l'aide des bilans annuels et du relevé des factures impayées (reçues et expédiées) qui ont été soigneusement conservées pendant l'année.

Au deuxième degré, les colonnes de caisse sont complétées par celles relatives à la banque et aux chèques postaux. Une variante permet la comptabilisation des opérations à crédit.

Étant donné le nombre considérable des entreprises de petite et moyenne importance, on a renoncé à la comptabilisation des mouvements internes. En revanche, un exercice numérique avec sa solution complète, qui occupe la plus grande partie du volume, renferme les modèles de réglures, un ingénieux tableau de clôture, la feuille de répartition des charges d'exploitation et l'établissement des coefficients de majoration.

Les deux degrés supérieurs sont destinés aux entreprises importantes, utilisant une comptabilité double à décalque, centralisation mensuelle des sous-comptes en groupes, répartition des frais entre les centres auxiliaires et principaux, puis discrimination des charges entre les produits fabriqués et les marchandises destinées à la revente ; nous côtoyons ici le vaste et savant labyrinthe de la comptabilité industrielle.

L'élaboration de la statistique suisse des arts et métiers parachève l'ouvrage : statistique générale de l'Union se limitant à l'examen du compte d'exploitation et de la structure du bilan, statistique par branches permettant la détermination des coefficients moyens de majoration pour frais généraux.

Mieux encore que par le passé, les coopératives de cautionnement mutuel seront désormais en mesure d'octroyer des crédits aux artisans dont la comptabilité sera conforme au plan de l'USAM. Par sa précision et sa souplesse, ce plan permettra au « maître » avisé de voir clair dans ses affaires, sans frais ni complications inutiles. Enfin, l'étude du volume du D<sup>r</sup> Käfer sera profitable aux offices de comptabilité, aux fiduciaires et au personnel enseignant professionnel et commercial.

R. M.



Nous avons encore reçu les ouvrages suivants sur lesquels nous nous proposons de revenir dans un de nos prochains numéros<sup>1</sup> :

- FONTANELLAZ RUDOLF : *Die Stellung des Fremdenverkehrs in der Aussenwirtschaft unter besonderer Berücksichtigung der Schweiz*. Schw. Beiträge zur Verkehrswissenschaft, Heft 21.
- GAWRONSKI VITAL : *Arbeiterschaft, Demokratie und Freiheitsrechte*. A. Francke Verlag, Berne.
- HAUSSMANN FREDERICK : *Der Wandel des internationalen Kartellbegriffs*. A. Francke Verlag, Berne.
- MILHAUD EDGARD : *Pour la libération de la crainte*. Editions de la Baconnière, Neuchâtel.
- MULLER KURT : *Der Kapitalimport*. Verlag der Fehr'schen Buchhandlung, Saint-Gall, 1947.
- ROUILLER J.-F. : *La construction des chemins de fer dans le canton de Genève*. Editions Staempfli et Cie, Berne, 1947.
- FISHER ALLAN G. B. : *Progrès économique et sécurité sociale*. Librairie de Médecis, Paris, 1947.
- GONNARD RENÉ : *La Conquête portugaise — Découvreurs et économistes*. Librairie de Médecis, Paris, 1947.
- CHAPUIS JACQUES A. : *La mécanisation du bureau*. Cahiers de l'actualité économique, Genève, 1947.

---

<sup>1</sup> Nous rappelons à nos membres que les ouvrages analysés font partie de la bibliothèque de notre secrétariat et peuvent être consultés sur place ou demandés en prêt.